



CÉAP – Colloque étudiant en actions publiques
2^e édition, 26 mars 2015
Programme détaillé
ENAP, Montréal (Québec)

DIFFUSION

26 mars 2015, 13h00

ENAP de Montréal
Auditorium
4750, avenue Henri-Julien,
Montréal (Québec)

Retransmis en direct en visioconférence

ENAP de Québec
Local 5112
555, boul. Charest Est
Québec (Québec)

ENAP de Gatineau
Salle 0438
Pavillon Alexandre-Taché, aile D
283, boulevard Alexandre-Taché
Gatineau (Québec)

PARTENAIRES



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES



L'HONORABLE AMIR KHADIR, DÉPUTÉ DE MERCIER

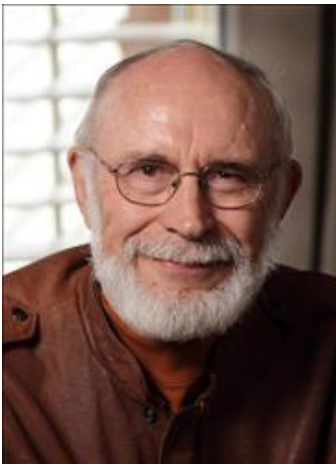


INVITÉS



PR NELSON MICHAUD, PhD
Invité d'honneur, Directeur-général de l'ENAP

Le professeur Nelson Michaud est Directeur général de l'École nationale d'administration publique depuis juin 2011. Auparavant directeur de l'Enseignement et de la recherche, son mandat a notamment été marqué par une importante impulsion à la recherche, une croissance constante des populations étudiantes, l'établissement d'un service aux étudiants et le développement de nouveaux programmes. Il est professeur titulaire de science politique et de relations internationales et a été directeur de groupes de recherche.



PR GÉRARD DIVAY, PhD
Directeur du 3^e cycle et de la formation à la recherche de l'ENAP

Le professeur Gérard Divay a alterné carrière universitaire et carrière de gestionnaire. Comme gestionnaire de 1982 à 2004, il a occupé divers postes de direction au sein des administrations provinciale (sous-ministre adjoint à l'habitation, puis à l'environnement), régionale et municipale (directeur de la planification du territoire, puis directeur général de la Communauté urbaine de Montréal, ensuite de la ville de Montréal) et universitaire (directeur d'un centre de recherche de l'Institut national de la recherche scientifique).



COMITÉ ORGANISATEUR

ERIC DION, DOCTORANT

Fondateur

Eric est cadre supérieur, fort de 25 ans d'expériences internationales, spécialisé en gestion des opérations et en gestion de la sécurité, ainsi qu'en analyse, en planification et en conseil stratégique, Eric est reconnu pour son leadership personnel, son esprit d'analyse holistique ainsi que sa réflexivité stratégique. Détenteur d'un MBA exécutif des HEC, il poursuit sa carrière en gestion et conseil, tout en terminant la rédaction des derniers articles de son doctorat en management, s'intéressant à des enjeux de sécurité globale. Eric est également chargé de cours et superviseur de nombreux stages.

NAÏMA BENTAYEB, DOCTORANTE

Coordonnatrice

Naïma est doctorante en analyse et management des politiques publiques et chargée de cours à l'ENAP. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration publique de l'ENAP (2010), concentration en évaluation de programme. Dans le cadre de sa thèse, Naïma s'intéresse à l'écart entre la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, une recherche qui a mérité une bourse CRSH (2009) ainsi que plusieurs autres bourses d'excellence. Naïma travaille comme assistante de recherche à l'ENAP sur plusieurs projets. Elle est également chargée du cours « Principes, processus et méthodes d'évaluation des programmes publics » (ENP7132). Ses intérêts de recherche portent notamment sur l'évaluation de programmes, l'analyse des politiques publiques, la collaboration interorganisationnelle et l'évaluation de la mise en œuvre de l'action publique.

JEAN-SÉBASTIEN MARCHAND, DOCTORANT

Maître de cérémonie

Doctorant à l'ENAP en théories des organisations et management public, Jean-Sébastien est aussi affilié au Centre de recherche de l'Hôpital Charles-LeMoine (CRHCLM) et à la Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS). Sa thèse porte sur l'action collective dans les milieux organisationnels complexes et l'implantation du Réseau de cancérologie du Québec. Ses intérêts de recherche portent notamment sur la prise de décision, la collaboration inter organisationnelle et la prise en charge des crises humanitaires à développement rapide. Il est également consultant et agent de recherche.

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Pr Gérard Divay, Karine Prévost-Privat, Vanyka Drapeau, Gilles Beauchemin, Bruno Mainville, Serge Paquette, Geneviève Cantin-Chartré, Élisabeth Jolicoeur

BÉNÉVOLES DU COLLOQUE

Ismail Amrouche, Léonie Mandang, Élodie Marion, Mélodie Saulnier, Laurent Trempe, Serge Malaison, Carolyne Lépine

AUTEURS

ELISABETH BASEMEG KIHHEL, DOCTORANTE, ENAP

Diplômée avec une maîtrise de L'université Catholique de Louvain (Belgique) en développement international, elle est aussi Ingénieur agronome. Elle possède une grande expérience dans le domaine de développement international auprès des nations unies (PNUD), des organisations internationales (IRC) et des agences de coopération dans plusieurs pays en Afrique. Ses intérêts de recherche portent sur l'analyse et le management des politiques publiques et notamment en ce qui concerne l'Afrique Subsaharienne et la mise en œuvre des politiques soutenues par les institutions financières internationales.

MAUDE BRUNET, DOCTORANTE, UQÀM

Doctorante en administration – spécialisation gestion de projet – à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) sous la direction de Monique Aubry, PhD. Ses intérêts de recherche portent sur la gouvernance des grands projets d'infrastructures publiques. Plus précisément, elle étudie le cadre de gouvernance du Québec pour les grands projets d'infrastructure publique, comment il a évolué au fil du temps et comment il est mis en application en pratique dans les projets. Elle possède près de dix années d'expérience en gestion de projet. Elle est actuellement présidente de l'association des étudiants au doctorat en administration de l'ESG UQAM, chargée de cours à l'ESG UQAM et elle est également impliquée activement avec l'organisation GP-Québec.

PHILIPPE DUMAS, DOCTORANT, ENAP

Étudiant au doctorat à l'ENAP, Philippe a complété une maîtrise en Affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa en 2013. Il a entrepris la même année un programme doctoral sous la supervision de Stéphane Roussel. Ses intérêts de recherches sont variés : la reddition de comptes, l'importance des idées dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. Mes sujets de prédilection sont la politique étrangère et la politique de défense canadienne. Dans le cadre de mon doctorat, je souhaite me concentrer sur l'étude de l'approvisionnement militaire dans une perspective comparée.

ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE, MAITRISE, ENAP

Bachelier en économique de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, Antoine poursuit des études de maîtrise axées sur l'évaluation de programmes à l'École nationale d'administration publique. Il a effectué des mandats de recherche et de stage pour Hydro-Québec, la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération étudiante universitaire du Québec et le Groupe d'Analyse, un cabinet-conseil en économie. L'excellence de ses travaux a été soulignée par la Bourse Joseph-Armand Bombardier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et par la Bourse du Groupe d'Analyse. Il s'est également impliqué au niveau syndical et étudiant pendant son parcours.

PIERRE-LUC LÉVESQUE, DOCTORANT, ENAP

Détenteur d'une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal, son projet de thèse de doctorat porte sur la réforme du système de santé suédois au tournant des années 1990. Ses champs de spécialisation sont les politiques publiques scandinaves, les relations internationales et l'administration publique. Il a codirigé le collectif Social-démocratie 2.0 aux presses de l'Université de Montréal et il a coordonné l'École d'été sur le modèle scandinave du CÉRIUM aux côtés d'Henri Milner.

YVES-FRANCIS ODIA NDONGO, DOCTORANT, ENAP

Doctorant en Analyse des politiques publiques à l'ÉNAP, Yves s'affaire présentement à sa proposition de thèse. Il travaille comme économiste au ministère des Finances du Québec. Il s'intéresse à la fiscalité, aux « pertes sèches » et à l'impact des réglementations de l'activité économique. Il est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université Laval.

JEAN-FIDÈLE OMGBA, DOCTORANT, ENAP

Formé à la base comme enseignant du secondaire au Cameroun où il fait l'expérience des zones rurales et urbaines, il y a occupé des postes intermédiaires de gestion dans les ministères en charge de l'éducation. Titulaire de la Maîtrise en administration publique de l'ENAP, il est admis depuis 2011 au doctorat en AMPP. Son projet de thèse inspiré de son expérience professionnelle porte sur les stratégies d'enseignants en tant qu'acteurs de première ligne dans l'accessibilisation de l'éducation secondaire au Cameroun. De manière générale, il entend questionner les choix des acteurs publics de répondre aux besoins de base des populations vulnérables des pays en développement.

PROGRAMME

13h00 à 13h05 : Introduction – M. Jean-Sébastien Marchand, maître de cérémonie

13h05 à 13h10 : Mot de bienvenue – M. Eric Dion, fondateur

13h10 à 13h20 : Mot d'ouverture – Pr Nelson Michaud, invité d'honneur, directeur général de l'ENAP

13h20 à 14h50 : **Panel 1 – Gouvernance et mise en œuvre** – Présidé par Mme Naïma Bentayeb

- 1- **The governance of major public infrastructure projects**
Présenté par Maude Brunet
- 2- **Conceptualiser la mise en œuvre d'une politique agricole et l'implication des acteurs intermédiaires dans la mise en œuvre au Cameroun**
Présenté par Élisabeth Basemeg Kihel
- 3- **Pouvoir discrétionnaire des acteurs de première ligne : cas de l'éducation secondaire au Cameroun.**
Présenté par Jean-Fidèle Omgba
- 4- **Analyse temporelle de l'adoption des pratiques de gestion demandées aux ministères et organismes du gouvernement du Québec dans la Loi sur AP.**
Présenté par Antoine Genest-Grégoire

14h50 à 15h10 : Pause de l'après-midi

15h10 à 16h40 : **Panel 2 – Management public et controverses** – Présidé par M. Eric Dion

- 5- **Comparaisons salariales entre le secteur des services publics et les autres secteurs d'emploi québécois**
Présenté par Antoine Genest-Grégoire
- 6- **L'efficacité redistributive du salaire minimum : une analyse comparative avec le système de redistribution par le biais du bien-être social**
Présenté par Yves Francis Odia Ndongu
- 7- **Commission Ménard: un contexte favorable à l'évitement du blâme?**
Présenté par Philippe Dumas
- 8- **Une analyse statistique de la corruption dans les pays de l'OCDE : La particularité scandinave.**
Présenté par Pierre-Luc Lévesque

16h40 à 16h50 : Mot de clôture – Pr Gérard Divay, directeur du 3^e cycle de ÉNAP

16h50 à 16h55 : Mot de clôture – M. Serge Malaisson, président de l'AEENAP

16h55-17h00 : Remerciement et conclusion – M. Jean-Sébastien Marchand, maître de cérémonie

17h00 à 19h00 : Cocktail de l'AEENAP, annonce des lauréats et soirée réseautage à Montréal.

The governance of major public infrastructure projects

Maude Brunet

Large infrastructure projects, such as airports, urban-transport systems, oil fields, and power systems, constitute one of the most important development sectors in the world (Miller and Lessard 2001). It is estimated that over the next decade, the global demand for infrastructures worldwide will be anywhere between \$10-\$20 trillion, and that the predominant mode of delivery of those infrastructures will be through projects (Flyvbjerg 2014; Scott et al. 2011). For some decades now, there have been important studies about large infrastructure projects, yet, the delivery of those projects is still “highly problematic, with a dismal performance record in terms of actual costs and benefits” (Flyvbjerg 2014: p.9). Moreover, the anatomy of those large infrastructure projects is shifting, with increasingly complex stakeholders and supply chain linkages, calling for enhanced academic scrutiny into this emerging organizational phenomenon (Scott et al. 2011). Not only are nine out every ten projects having costs overruns, but the more fundamental question of the necessity of those projects have many times been ignored or overestimated (Flyvbjerg 2014). The Major Projects Association has concluded on several occasions that “too many projects proceed that should not have done” (cited in Morris, 1987: p.214). Obviously, governments around the world also have to cope with this reality. They are crucial stakeholders for many of those projects, many times being the client, they have to take political decisions in order to undertake large infrastructure projects. Generally, the democratic governance around the world is getting stronger, even if the progress is slow (Flyvbjerg 2014). In the past decades, some governments have adopted a governance framework to deal specifically with major public infrastructure projects (Klakegg et al. 2008). Klakegg et al. (2008: p.s30) define a governance framework as “an organized structure established as authoritative within the institution, comprising processes and rules established to ensure projects meet their purpose.” According to Winch (2001: p.799), a governance framework needs to be flexible, yet it is “limited by the institutional context within which it trades.” Thus, public infrastructure projects are embedded in their institutional framework, and this anchoring at the institutional level requires that cultural and political dimensions be taken into consideration. By reviewing some influential literature in the public administration and the political fields, this essay aims to answer this question: why is a governance framework for major public infrastructure projects interesting for a government? While this question is very complex and the response generated could be lengthily and extensive, space constraints the depth of the answer, which nevertheless attempts to sketch an overview. Acknowledging the importance of culture, institutions, and assuming a democratic government, the main reasons evoked are for enhanced efficiency, legitimacy and accountability. While each of those concepts is hard to define and has greatly evolved over time, this essay offers some theoretical and conceptual explanations, based on a literature review covering selected influential works in public administration, politics, and project management. This essay naturally has some limits, as it is not a systematic literature review. Yet, the theoretical basis underlined here is the initiation of a wider reflection that will most likely be empirically tested and refined at a later stage in the doctoral fieldwork.

Conceptualiser la mise en œuvre d'une politique agricole et l'implication des acteurs intermédiaires dans la mise en œuvre au Cameroun

Élisabeth Basemeg Kihel

Dans la recherche de plus de pertinence et d'efficacité, les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) ont adoptés de nombreuses réformes économiques, politiques et sociales. Elles ont commencé en 1980, au moment où les pays d'ASS en crise ont été invités par les institutions financières internationales (Le terme institutions financières internationales (IFI) désigne spécifiquement le Groupe Banque mondiale (GBM) et/ou certaines de ses composantes telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI)) (IFI) à se convertir à de nouvelles pratiques de gouvernance. Cependant, ces réformes sont remises en cause devant le constat que plusieurs années plus tard les fruits promis du changement sont encore attendus (Raffinot, 2010). Malheureusement en ASS, très peu de recherches rendent compte des processus de politique publique ce qui limite les possibilités de s'instruire des politiques passées pour mieux conduire celles à venir. Faisant l'hypothèse que l'efficacité de ces réformes n'est plus simplement une question de volonté politique mais dépend également des dynamiques d'appropriation par les acteurs locaux sur le terrain lors de la mise en œuvre, nous voulons explorer cette avenue en nous intéressant à l'expérience camerounaise dans le secteur agricole. A l'instar de nombreux pays d'ASS, le Cameroun a adopté de multiples réformes dans ce secteur. Ce processus de réformes a connu depuis l'indépendance du pays trois changements majeurs liés notamment aux plans quinquennaux de développement économiques et social (1960-1990), aux plans d'ajustements structurels (1990-1998) et aux stratégies de réduction de la pauvreté (2000-2005). Le bilan de cette décennie de réformes s'avère plutôt mitigé. Ces réformes privilégiées par les IFI pour réformer les secteurs productifs, posent des défis importants aux pays africains. De plus, si ces réformes semblent démontrer une volonté du gouvernement dans la régulation du secteur agricole, on sait peu sur leur véritable mise en œuvre. De plus, malgré des avancées sensibles dans l'atteinte des objectifs visés, la faible efficacité récurrente des politiques agricoles au Cameroun (DSDSR, 2005; FAO, 2013) conduisent à s'interroger sur le processus de leur mise en œuvre. Par l'intermédiaire d'un cadre conceptuel intégrateur, notre recherche tente de rendre intelligible cette faible efficacité des résultats en offrant un portrait de la mise en œuvre effective. Trois pistes sont pertinentes pour explorer le phénomène: i) Le processus de mise en œuvre peut être influencé par de nombreux facteurs souvent regroupés en quatre catégories dans la littérature à savoir le contexte, le contenu de la politique, les stratégies d'implantation et les acteurs impliqués. Toutefois, ii) si le processus de mise en œuvre est influencé par ces quatre facteurs, il est aussi la résultante de la cohésion entre plusieurs éléments liés aux objectifs initiaux de la politique et aux instruments et stratégies effectivement mis en œuvre. Cependant, pour prendre toute la mesure de l'ampleur du phénomène, à l'analyse des processus, il est fondamental d'y ajouter celle des dynamiques du jeu des acteurs qui influencent grandement la structure et l'orientation de la mise en œuvre effective et donc, les modalités d'appropriation ou non de la politique lors de sa mise en œuvre.

Pouvoir discrétionnaire des acteurs de première ligne : cas de l'éducation secondaire au Cameroun

Jean-Fidèle Omgba

Dans sa politique visant à rapprocher l'école des apprenants, l'Etat du Cameroun a consacré d'importants moyens pour ouvrir, d'année en année et depuis le début des années 90, plus de 2000 lycées et collèges publics sur toute l'étendue de son territoire, et surtout en zone rurale, et a recruté plus de 40 milles enseignants. Dans ce nouveau cadre de démocratisation de l'éducation secondaire, les enseignants rencontrent de nombreuses difficultés pour exercer leur métier, particulièrement lorsqu'ils sont affectés en zone rurale : éloignement, inhospitalité, absence de commodités de base, débuts de

carrière difficiles, enclavement... Ils se trouvent obligés d'adopter des comportements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'effectivité et l'équité dans la mise en œuvre de la politique en question. Si les évaluations quantitatives et comptables de ces efforts gouvernementaux semblent satisfaisants, le facteur humain et qualitatif mérite circonspection, en raison des dysfonctionnements et autres contrastes observés dans les écoles rurales, lesquelles se distinguent par la raréfaction d'enseignants fonctionnaires, pourtant recrutés en masse et se trouvant parmi les mieux rémunérés de la fonction publique camerounaise. D'où tout l'intérêt pour le pouvoir discrétionnaire chez les acteurs de première ligne dans ce contexte de développement, et les stratégies qu'ils développent. Deux principales sources de données ont été mises à contribution : 1) la documentation et 2) les entretiens individuels. L'analyse documentaire a visé à éclaircir le contexte historique de l'éducation au Cameroun, en Afrique et ailleurs ainsi que les spécificités de la zone rurale. Nous avons également parcouru les documents législatifs et réglementaires sur l'offre de l'éducation au Cameroun, ainsi que les ressources mobilisées à cet effet. Par la suite nous avons mené des entretiens semi structurés auprès de 36 enseignants fonctionnaires. Trois parties ont structuré nos entretiens: les facteurs qui influencent les comportements des enseignants, les actions et interactions qu'ils déploient et leurs répercussions sur l'effectivité de l'offre éducative. Dans une démarche qualitative et inductive, l'analyse des données collectées se veut interprétative des stratégies adoptées par les enseignants. Notre contribution réside dans l'analyse des facteurs individuels, organisationnels et extra-organisationnels qui influencent les comportements des enseignants, ainsi que dans l'analyse des stratégies qu'ils développent. Ce qui permet de mesurer l'effectivité et l'équité de l'accessibilisation de l'éducation secondaire au Cameroun, et dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne de manière générale, et de proposer quelques pistes de solutions en vue d'améliorer la qualité de l'offre de ce service social de base. En outre, nous pensons que notre travail fournit une information plus réaliste, actuelle et surtout qualitative sur les stratégies des enseignants certes, mais également sur la gestion et le fonctionnement des écoles secondaires. Ce faisant, nous espérons sensibiliser et susciter des réactions de fond de la part des acteurs impliqués à différents niveaux, en vue d'un repositionnement bureaucratique, éthique et managérial des politiques éducatives, trois aspects que les résultats semblent particulièrement indexer. Sur le plan scientifique, notre travail est susceptible d'inaugurer un nouveau champ d'analyses thématiques du pouvoir discrétionnaire des acteurs de base dans un contexte assez particulier, tout en enrichissant les approches existantes et développées dans d'autres contextes.

Analyse temporelle de l'adoption des pratiques de gestion demandées aux ministères et organismes du gouvernement du Québec dans la Loi sur l'administration publique

Antoine Genest-Grégoire

Adoptée en 2000, la Loi sur l'administration publique (LAP) vise l'adoption par les Ministères et organismes (MO) du gouvernement du Québec d'une série de mesures associées à la gestion axée sur les résultats. Les principales pratiques ainsi promues concernent la production d'informations sur la performance des MO telles que la production d'une déclaration de services aux citoyens, la rédaction d'un plan stratégique ou d'un rapport annuel de gestion. Nous cherchons à savoir ici comment ces pratiques ont évolué au sein de l'appareil d'État québécois. Quatre phénomènes de diffusion des pratiques dans le temps sont observés : le maintien, l'émulation, l'absorption et la combinaison. On cherche donc à savoir si, une fois qu'il a intégré une pratique, un MO continue à l'utiliser indéfiniment ou y renonce. On cherche également à savoir si l'adoption par un MO d'une pratique a un impact sur son adoption par les autres MO et si un nouvel organisme créé par le gouvernement du Québec absorbe les pratiques employées par les MO existants ou part de zéro dans son développement de ces méthodes axées sur la performance. On observe finalement le cas des ministères issus de la fusion de deux autres ministères pour voir comment ils combinent les pratiques des deux, ou plus, organisations

qui les ont formés. Les données employées proviennent des réponses au questionnaire administré aux MO par le Secrétariat du Conseil du Trésor afin de produire le rapport annuel de l'application de la LAP pour les années 2004-2005 à 2012-2013. Une analyse descriptive et par régression est effectuée sur le panel créée à partir d'une sélection des questions présentes dans ces huit éditions du questionnaire. Les résultats à venir devraient éclairer la réflexion des décideurs publics quant à une éventuelle suite à la LAP, alors que l'équivalent américain de celle-ci, le Government Performance and Accountability Act (GPRA), a été adopté en 1993 et a déjà été suivi de deux réformes législatives poussant plus loin les pratiques de gestion axée sur la performance et corrigeant les lacunes identifiées dans les processus de la loi originale.

Comparaisons salariales entre le secteur des services publics et les autres secteurs d'emploi québécois

Antoine Genest-Grégoire

La rémunération constitue la principale dépense du gouvernement Québec. À l'heure où les conventions collectives sont à renégocier et où les déficits se poursuivent depuis la récession de 2009, quelle est la situation des employés des services publics en termes de rémunération? La principale analyse de la rémunération des employés du gouvernement du Québec est faite par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en vue des négociations entre le gouvernement et les syndicats de ses employés. Dans sa dernière version, elle indique que les employés du gouvernement accusent un retard salarial de près de 8,3% avec les autres salariés québécois. Cette étude est toutefois mise en doute à cause de son exclusion des salariés des entreprises de moins de 200 employés et des municipalités de moins de 25 000 habitants. Nous tentons ici de palier à cette lacune en évaluant la différence de rémunération entre les employés du secteur public élargi et le reste des salariés québécois sur la base de l'Enquête sur la population active de Statistiques Canada et grâce aux méthodes les plus reconnues dans le domaine scientifique. Les données de l'année 2012 sont utilisées pour estimer un écart par la méthode de décomposition d'Oaxaca et Blinder. Cette méthode permet d'estimer l'écart de rémunération entre les secteurs des services publics québécois et les autres secteurs d'emploi québécois épuré des effets de composition de ces secteurs et des effets dus aux différentes caractéristiques individuelles (sexe, âge, éducation, etc.) des travailleurs de ces secteurs. Les conclusions obtenues convergent avec celles de l'ISQ et montrent que les employés des secteurs de l'administration publique, de la santé et de l'éducation du Québec accusent un retard de 6,9% par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois. Cet écart peut être décomposé en un retard de 5,9% par rapport au secteur privé, de 18,7% par rapport au secteur public fédéral et de 15,6% par rapport au secteur public municipal. Cette situation a des implications quant à la capacité de l'État québécois à attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée ainsi que sur l'égalité hommes-femmes en raison de la forte présence de ces dernières dans le secteur.

L'efficacité redistributive du salaire minimum : une analyse comparative avec le système de redistribution par le biais du bien-être social

Yves Francis Odia Ndong

Au Québec, comme dans l'ensemble des autres provinces canadiennes, le gouvernement publie chaque année les taux minimaux de salaire horaire en-deçà desquels il est interdit de rémunérer les employés soumis aux conditions des normes du travail. Ledoux (2010) nous apprend que, même si l'on fait officiellement remonter l'histoire du salaire minimum au Québec à l'adoption de la Loi sur le salaire

minimum des femmes en 1919, l'intervention gouvernementale par l'introduction des normes minimales de travail remonte bien plus loin dans le passé. En effet, en 1885, le gouvernement du Québec adopte l'Acte des manufactures. Cette loi, sans imposer explicitement de salaire minimum, établit cependant des balises pavant la voie à l'adoption future d'une loi sur le salaire minimum. Ledoux (2010, p.4) fait remarquer qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, « la présence de femmes sous-payées créait (...) une baisse des salaires dans les métiers qu'elles occupaient et dans les entreprises et industries où elles étaient en grand nombre ». Le gouvernement arrive à la conclusion que la solution consiste à fixer un salaire minimum pour les femmes, alors qu'il aurait été plus équitable de légiférer sur un taux de salaire harmonisé équivalent pour les hommes et pour les femmes. En 1937, le nouveau gouvernement élu de l'Union Nationale décide d'élargir la couverture de la législation du salaire minimum aux hommes, en adoptant la Loi sur les salaires raisonnables. La question du salaire minimum divise les économistes depuis bien longtemps (Seccareccia, 1991). Il y'a d'une part les partisans du salaire minimum qui soulignent les effets bénéfiques que l'augmentation du salaire minimum exerce sur le pouvoir d'achat du revenu gagné par les employés payés à ce taux et, donc par conséquent sur le volume d'emploi et la productivité stimulés par la demande accrue de biens et services de la part de ces travailleurs. D'autre part, on a des économistes, généralement classiques, qui s'opposent à l'instauration du salaire minimum, en invoquant les effets néfastes qu'une telle politique aurait sur la production et l'emploi, étant donné qu'elle augmente le coût du travail. Dans notre travail, nous ne nous intéressons pas aux bénéfices éventuels du salaire minimum, en comparaison de ses inconvénients. Nous analysons plutôt l'efficacité redistributive de cette politique, en prenant comme étalon de comparaison la redistribution par les politiques de bien-être social. En effet, le salaire minimum exerce un prélèvement sur les entreprises qui doivent payer un taux de salaire plus élevé. Il est sensé venir en aide aux individus qui reçoivent un salaire ne leur permettant pas de bénéficier de conditions de rémunération suffisantes pour vivre décemment. Il opère donc une redistribution des revenus des employeurs vers les employés concernés. De la même façon, le gouvernement met en œuvre dans les pays industrialisés, une série de mesures visant à redistribuer les revenus des personnes nantis vers les moins nantis. Ces politiques reposent essentiellement sur l'imposition du revenu des particulier (et dans une moindre mesure, des entreprises). Nous nous posons donc la question de savoir quel est le coût pour la société de la politique du salaire minimum. Comment se compare-t-il au coût que la collectivité endure du fait de la redistribution par les politiques traditionnelles de bien-être social? Notre article utilise essentiellement l'estimation des pertes sèches associées aux politiques du salaire minimum et du bien-être social pour évaluer le coût et l'efficacité des deux politiques en termes d'instrument de redistribution. Nous nous attendons à ce que les pertes sèches associées au salaire minimum soient plus élevées que celles associées aux politiques de bien-être social.

Commission Ménard: un contexte favorable à l'évitement du blâme?

Philippe Dumas

En réponse aux événements du printemps 2012, le gouvernement Marois a créé une *Commission spéciale d'examen*, plus connue sous le nom de la Commission Ménard (CM). Celle-ci a été largement remise en question par les différentes parties prenantes, et ce, du débat parlementaire menant à sa création jusqu'au dépôt officiel de son rapport. Au final, le constat d'échec de cette commission est patent. Nous saisissons l'occasion de revenir sur celle-ci et de documenter les facteurs qui ont mené à ce résultat. À ce titre, nous suggérons que le contexte politique, la sphère médiatique ainsi que le mandat conféré à la commission sont des éléments qui ont contribué à la création d'un environnement favorable à l'évitement de blâme. Plus particulièrement, les partis de l'opposition, les corps policiers et les associations étudiantes ont entrepris des stratégies d'évitement du blâme à différents moments en réponse à la CM. Ces stratégies ont contribué à miner la crédibilité et à politiser la Commission

Ménard. Afin de démontrer cette proposition sur les résultantes de cette commission, le cadre général récemment développé par Hinterleitner et Sager (2014) sera utilisé pour mener notre étude de cas. À partir d'articles journalistiques, de communiqués de presse, d'entrevues et de l'ensemble des témoignages publics de la commission, nous analyserons les différentes phases de l'évitement du blâme entourant la CM. Pour conclure, nous discuterons des implications de notre analyse au regard de la CM et sur la théorie de l'évitement du blâme.

Une analyse statistique de la corruption dans les pays de l'OCDE : La particularité scandinave
Pier-Luc Lévesque

Au cours des dernières années, le Québec a été confronté au problème de la corruption. La commission Charbonneau a effectivement mis en lumière différentes pratiques en matière d'octroi des contrats publics et de financement des partis politiques. Dans le cadre de recherches menées par la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale, notre groupe de chercheurs a donc entrepris de comparer le Québec à d'autres pays occidentaux en matière de lutte à la corruption. En observant différents classements internationaux, nous avons observé que les pays scandinaves affichaient tous une performance remarquable en matière de gouvernance éthique. Notre groupe de recherche a ainsi cherché à comprendre cette performance scandinave remarquable en matière de lutte à la corruption. Nous avons commencé par procéder à des analyses plus empiriques afin d'identifier des tendances lourdes dans les pays de l'OCDE. Nous avons cherché à voir si le rang au classement Transparency International semblait corrélé avec différents indicateurs économiques, politiques et sociaux. Cette section plus empirique a permis de découvrir certaines pistes de réflexion. Par exemple, dans les pays de l'OCDE, il semble que les pays qui luttent le mieux contre la corruption soient plus riches, qu'ils réussissent mieux à réaliser l'égalité des genres et qu'ils maintiennent une presse libre et diversifiée. Ce sont tous des éléments très importants du fameux modèle scandinave et qui pourrait expliquer sa réussite en matière de gouvernance éthique. Ensuite, nous avons mené une étude plus qualitative pour tenter de comprendre le système scandinave de lutte à la corruption. Encore ici, différentes pistes ont été explorées dans les sphères sociales et politiques. On a par exemple pu constater que la législation des pays scandinaves en matière de financement des partis politiques est très souple et peu contraignante... Similairement, on a pu remarquer qu'il n'existe presque pas d'unité policière ou d'institution publique chargée de surveiller la corruption. En revanche, différents mécanismes rendent les documents publics très facilement accessibles et les sonneurs d'alarme sont très bien protégés par la loi. Également, il semble que les médias soient très avides de découvrir des scandales et qu'ils puissent tisser des liens très facilement avec des sources oeuvrant dans les organisations publiques. Enfin, sur le plan sociologique, les citoyens scandinaves affichent un niveau de confiance interpersonnelle très élevée. Similairement, ils ont tendance à faire plus confiance à leurs élus que les autres populations de la zone OCDE. À cet égard, il sera intéressant d'approfondir ces derniers éléments à la lumière des théories d'auteurs comme Bo Rothstein.

CONCOURS « MEILLEURE PRÉSENTATION » DU CÉAP 2015

La « meilleure présentation » du CÉAP 2015 sera choisie selon le vote du public dans le sondage du colloque remis avec votre programme.

*****N'OUBLIEZ PAS DE VOTER POUR LES MEILLEURES PRÉSENTATIONS*****

Le prix sera annoncé lors du cocktail organisé à la suite du colloque.

CÉAP 2016 – 3^E ÉDITION

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

Soyez des nôtres en 2016 pour la **3^e édition du CÉAP – Colloque Étudiant en Actions Publiques!**